



TRIBUNE

Socialiste unifié

Hebdomadaire du parti

No 69

30 SEPTEMBRE 1961

PRIX : 0,40 NF

Une course de vitesse

En mai 1958, sous la pression des chefs militaires et des fascistes d'Alger, et avec la complicité de plusieurs dirigeants de partis politiques qui se sont rués vers « Canossa-les-Deux-Eglises », les Français ont accepté un régime qui vidait la démocratie de sa substance et déléguait à un homme seul le soin de résoudre à leur place les problèmes les plus angoissants et plus spécialement ceux que posait la guerre d'Algérie.

Fin septembre 1961, non seulement aucun de ces problèmes n'a été résolu, mais on a assisté à une dégradation permanente des institutions et beaucoup de ceux qui ont été les fourriers du « système » et lui ont apporté leur caution se détournent de lui et dressent un sévère bilan de faillite. Tous les parlementaires, — même et surtout ceux qui, dans leurs campagnes électorales, s'étaient livrés à une surenchère « gaulliste » (il serait piquant de relire leurs déclarations) —, en dehors des fidèles « inconditionnels » de l'U.N.R. (qui « grognent », mais marchent encore), se retirent sur le Mont Aventin, pendant une discussion qu'ils ont eux-mêmes provoquée, et manifestent par cette bouderie leur hostilité aux princes qui, grâce à eux, nous gouvernent. Le général de Gaulle, — disposant de tous les pouvoirs, y compris celui de mettre en sommeil une Constitution faite pour lui sur mesure ; ayant fait élire un Parlement aussi « introuvable » que celui de ses prédécesseurs de 1815 ; ayant choisi ses ministres, et pas seulement le « premier », — est obligé de constater que les faits se sont résolument refusés à voter « Oui ».

Nous n'aurons pas la cruauté d'insister sur les retournements qu'entraîne une telle situation, sur la facilité avec laquelle ceux qui ont porté le régime sur les fonts baptismaux brûlent ce qu'ils ont adoré et oublient qu'ils se proclamaient naguère avec fierté « à l'avant-garde de la Vème République ». Le dictionnaire des girouettes pourra s'enrichir de pages nouvelles qui ne manqueront pas de saveur...

L'heure est trop grave pour qu'on s'attarde sur le comportement des républicains qui ne défendent la République que lorsqu'elle n'est pas menacée... sauf pour leur rappeler éventuellement qu'ils ne sont pas qualifiés pour prendre l'initiative des nécessaires regroupements, et encore moins pour en assumer la direction.

Les frondes parlementaires, la constitution d'un syndicat des nostalgiques de la IVème République et d'une union nationale, au sein de laquelle les contraires s'annihileraient et seraient générateurs d'immobilisme, ne résoudront rien. Les ultras posent leur candidature à la succession du régime qui démontre chaque jour davantage son inefficacité : cela signifie que les risques de guerre civile et de fascisme ne doivent pas être sous-estimés. Les bons apôtres, qui ont déjà fomenté plusieurs complots et bénéficié d'une faiblesse coupable frisant la complicité, se camouflent en défenseurs de la démocratie bafouée par les profiteurs de leur insurrection du 13 mai 1958. Nous nous garderons bien d'intervenir dans ce règlement de comptes entre gens du même milieu et souvent de la même caste.

Mais nous n'entendons pas être dupes de leurs affirmations « libérales ». Notre propos doit être de démontrer qu'il y a un autre terme à l'alternative posée par l'échec du « gaullisme » que l'O.A.S., à la sauce Salan, ou à la sauce madrilène : une grande force populaire qui, par son unité et sa cohésion, redonnera confiance à des masses encore hésitantes parce que dupées pendant de trop longues années par les derniers gouvernements de la IVème République et par les dirigeants de la Vème.

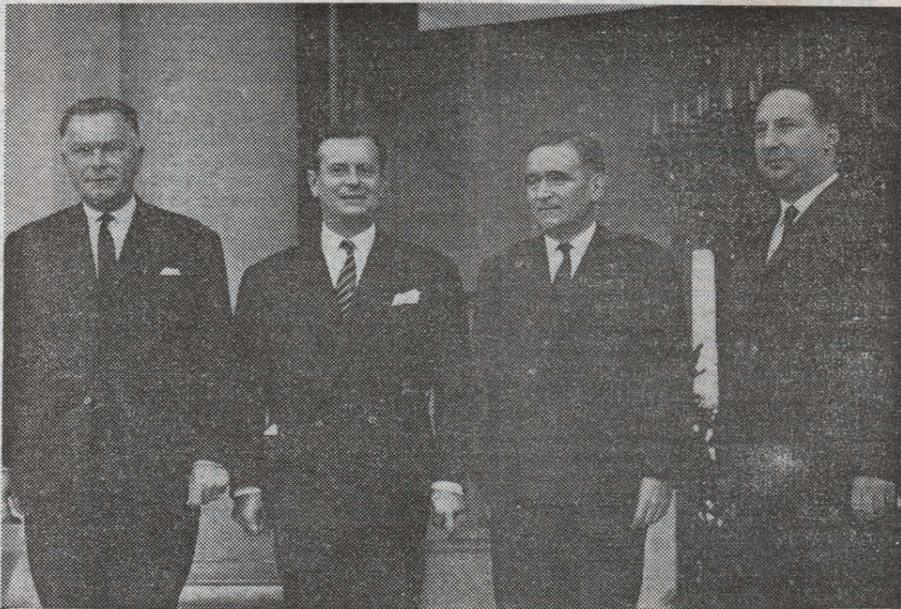
Le message lancé par notre Congrès de Clichy, — non seulement aux partis qui se réclament du socialisme, mais aussi et surtout aux syndicats, ouvriers, universitaires, étudiants et paysans, aux mouvements de jeunesse —, est plus actuel que jamais. Il a déjà rencontré des échos favorables. Une course de vitesse est engagée entre ceux qui rêvent d'imposer à notre pays une dictature de style Franco ou Salazar, et les partisans de l'affranchissement de l'Homme de toutes les servitudes.

Si les travailleurs se considèrent comme mobilisés au service de la démocratie sociale, ils la gagneront. Comme l'a justement fait observer Pierre Mendès France, dans sa retentissante conférence de presse du 25 septembre, « Un peuple, au XXème siècle, ne bâtit pas son destin par procuration. »

C'est des profondeurs de la nation laborieuse que peut et doit venir le salut.

Edouard DEPREUX

Une faculté d'oubli et de retournements sans limites...



A l'Elysee : les délégations M. R. P.



U. N. R. ...



et S. F. I. O. (dont M. Guy Mollet...)

(Photos A.D.P.)

● L'appel de Pierre Mendès France

EN PAGE 8

● Un scandale permanent : La construction

EN PAGE CENTRALE

A partir du prochain numéro "Tribune Socialiste" paraîtra régulièrement sur 12 pages

La campagne Solidarité continue

LES vacances, en ralentissant la vie du Parti, ont entraîné, corrélativement, une diminution très sensible des versements à la « Commission solidarité ».

Les besoins eux ne sont pas taris pour autant !

Des demandes toujours nombreuses (argent, livres d'études, etc...) nous sont adressées. Des engagements ont été pris vis-à-vis de plusieurs camarades victimes de la répression gaulliste.

Il faut donc que toutes les sections, tous les militants et sympathisants poursuivent l'effort entrepris et montrent qu'au P.S.U. la solidarité n'est pas un vain mot.

Adresser les versements à :
Louis HOUEVILLE
47, rue Hoche
Montreuil-sous-Bois (Seine)
C.C.P. Paris 15.536-77
SOLIDARITE P.S.U.

II

On demande :

1° pour les détenus algériens et français : des postes à transistors, récemment autorisés dans les prisons ;

2° pour une femme de détenu, mère de deux jeunes enfants, qui vient de trouver à Paris, dans le XIII^e, un petit logement vide et vétuste :

— un coup de main pour peintures, électricité, bricolages divers ;
— meubles, lits, réchaud, ustensiles de ménage, etc.

Adressez vos offres et dons en nature à la Commission Nationale de Solidarité, 8, rue Jenner, Paris (9^e).

Le billet

de Jean Binot :

Sérénade pour un ministre

EN ces jours incertains, à tant d'égards fâcheux, s'impose à l'esprit l'idée d'Alain « qu'il faut nous souvenir de nos devoirs de charité envers les grands ».

Ainsi Monsieur Joxe : normalien et diplomate sous la République, ministre sous la Gaullarchie, supérieur en tout, condescendant à l'égard de tous — eh bien ! il plaît au monarque de ne lui faire essayer que des avanies.

Se rend-il en Alger ? le putsch y flambe, et les rebelles donnent la chasse à sa caravelle ; il s'en faut de rien qu'il tombe aux mains des mutins comme un quelconque Buron !

Y retourne-t-il ? C'est entre deux émissions-pirates, et les démons de l'O.A.S., en guise de sérénade, lui infligent un indescriptible charivari pour l'empêcher de dormir !

D'autre part, il a subi Lugrin après Evian, ayant répété, selon l'ordre reçu, que « le Sahara est un problème en soi ». Après quoi, le souverain, en son dernier babil, d'un revers de langue a bradé ces arpentés de sable !

Faut-il plaindre l'infortuné, nanti d'un rôle aussi ingrat ? Si encore il apprenait la modestie...

Et si, de ce train-là, ses parents et lui allaient devenir républicains ?

— Directeur Gérant : Roger CERAT —

IMPRIMERIES RENE-BOULANGER
60, r. René-Bou langer, Paris-10^e
IMPRIMERIES DE LA CHAPELLE
86, avenue du Président-Wilson
La Plaine-Saint-Denis (Porte de la Chapelle)

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

L'offensive contre l'U.N.E.F.

L'année universitaire 1961-62 se présente sous un jour belliqueux aux dirigeants de l'Union Nationale des Etudiants de France (U.N.E.F.), et au milieu étudiant dans son ensemble. L'intervention gouvernementale dans les affaires intérieures du syndicalisme étudiant — intervention que nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer à maintes reprises (1) — s'est, en effet, accentuée durant les derniers mois.

DECIDE à saper l'autorité de l'U.N.E.F., le gouvernement a été « amené » à reconnaître la représentativité d'une organisation rivale, la Fédération Nationale des Etudiants de France, dont la création subite et télécommandée remonte... au 29 juin dernier à Montpellier. Pour ce faire, le gouvernement a retiré trois sièges à l'U.N.E.F., en faveur de la dite fédération, au sein du conseil d'administration du Centre National des Œuvres Universitaires (arrêté publié au « J.O. » du 21 septembre). Depuis la loi du 16 avril 1955, qui accordait aux étudiants d'importants droits de cogestion dans les différents organismes des œuvres universitaires, le conseil d'administration était composé de vingt-deux membres, dont onze représentants des étudiants. Parmi ces derniers, six étaient désignés directement par les « organisations les plus représentatives » et cinq choisis sur une liste de personnalités présentée par ces associations (l'U.N.E.F., l'Union des Grandes Ecoles et la Mutuelle Nationale des Etudiants de France). Aujourd'hui, deux « représentants » de la « Fédération Nationale des Etudiants de France » siègent à ce conseil, ainsi qu'une personnalité choisie par M. Paye sur une liste dressée par cette « organisation » (2).

D'autre part, et faisant suite à cette décision gouvernementale, le « J.O. » du 24 septembre publie la « déclaration à la Préfecture de Police » de la « Fédération Nationale des Associations des Elèves des Grandes Ecoles ». Cette fédération avait été constituée le 10 juin dernier, à l'issue d'une réunion à Paris groupant les délégués d'une douzaine de grandes écoles, pour s'opposer à l'U.G.E. (qui regroupe 110 grandes écoles). Dans les deux cas, c'est pour préserver une certaine ligne politique, qu'on appelle à droite « apolitisme », que ces opérations ont été effectuées.

Ce n'est pas la première fois, bien sûr, que le régime gaulliste cherche à démanteler le mouvement étudiant, d'une manière directe ou indirecte. Mais jamais, jusqu'à présent, il ne l'avait fait aussi ouvertement et de façon aussi arbitraire, jamais il n'avait poussé le cynisme aussi loin.

On se souvient des différentes offensives déclenchées par l'autorité gouvernementale contre le mouvement étudiant. Attaque contre les suris, suppression de la subvention de l'U.N.E.F., brimades exercées sur la personne même des dirigeants étudiants (Dominique Wallon), etc., sont encore bien présentes à l'esprit de chacun.

Mais, le gouvernement a aussi employé d'autres moyens, qui ceux-là sont moins connus. En l'occurrence : chercher à semer la division au sein du milieu étudiant, à affaiblir l'U.N.E.F., en suscitant une organisation rivale. Pourtant, l'expérience du « Mouvement des Etudiants de France » fut de bien courte durée. De même, le « Comité de liaison », malgré l'importance des appuis plus ou moins officiels dont il bénéficia, ne survécut pas à son cuisant échec aux élections à l'Amicale de l'Institut d'Etudes Politiques, l'année dernière.

Aujourd'hui, le gouvernement a décidé d'agir simultanément sur les deux fronts : il cherche à réduire l'audience de l'U.N.E.F. en mettant sa représentativité en cause, et reconnaît une représentativité artificielle à la « Fédération Nationale des Etudiants de France », sortie brusquement d'on ne sait où, en lui accordant trois sièges (retirés à l'U.N.E.F.) au sein du conseil d'administration du Centre National des Œuvres Universitaires.

Au service de sa politique arbitraire, le gouvernement utilise toujours le même noyau d'activistes, dignes émules de Le Pen, qui déambulent de

Montpellier au bar du Panthéon à Paris, en passant par Toulouse. Que ne trouve-t-on pas à la tête — ou derrière — la nouvelle fédération citée plus haut : Ballant, l'éternel adversaire de l'U.N.E.F., compagnon de route de Max Lejeune au sein de la S.F.I.O.

Où se situe le fameux « apolitisme » parmi ces fanatiques de l'« Algérie française » ? Car c'est bien de ces gens-là qu'il s'agit. On se souvient, sans doute, de l'insolent ralliement public des anciens dirigeants de l'Association Corporative des Etudiants en Droit de Paris (A.C.E.D.) à l'action menée par Lagailarde et ses acolytes, lors des « barricades » d'Alger, en janvier 1960. De ces messieurs aux adversaires actuels de l'U.N.E.F., il ne s'agit que d'un seul et même noyau.

Mais où sont-ils aujourd'hui ceux-là même qui prétendaient se retrancher derrière leurs propres « barricades » au sein de Paris ? Un certain Papon, ancien Président de l'A.C.E.D., Directeur de la Maison du Droit : recherché par la police pour complicité avec l'O.A.S., en fuite. Bataglini, ancien secrétaire général de la même association ; inculpé dans l'affaire de l'O.A.S., en prison. Le gouvernement a de belles fréquentations !

Les intrigues

de M. Debré

Mais alors, vu le caractère disparate du gouvernement actuel, une question se pose : à quel échelon de responsabilités doit-on remonter pour trouver les véritables promoteurs de cette politique inqualifiable à l'encontre de l'U.N.E.F. ?

M. Lucien Paye, notre ministre de l'Education Nationale, a d'autres titres de service. Nous savons, en particulier, l'excellent travail qu'il effectua en Algérie aux côtés de M. Chataigneau. Nous connaissons aussi l'effet bénéfique de son passage à l'Université de Dakar.

A la Défense Nationale, chez M. Messmer ? Dans l'entourage de celui-ci, on estime que, même si les positions prises par l'U.N.E.F. sont embarrassantes, la politique suivie à l'endroit de cette dernière est la plus stupide qui soit, car, loin d'affaiblir l'organisation étudiante, elle ne fait que la renforcer.

Il nous faut remonter encore plus haut pour découvrir le véritable responsable : M. Michel Debré. Celui qui inspire et qui impose toutes ces mesures arbitraires prises à l'encontre de ces ennemis irréductibles que constituent les étudiants, c'est le Premier Ministre en personne.

En juillet dernier, l'arrêté qui renouvelait, conformément à l'habitude, le conseil d'administration du Centre National des Œuvres Universitaires, avait été signé par le ministre de l'Education Nationale. Mais il ne fut pas publié : entre temps, M. Debré s'était opposé à la candidature du nouveau Président de l'U.N.E.F., Dominique Wallon. Mais cela était, bien entendu, insuffisant. Le Premier Ministre fit préparer par son bras droit, son « agent » personnel à l'intérieur du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, Olivier Philip, les décisions que nous connaissons aujourd'hui et que nous relatons plus haut.

La hâte mise à la reconnaissance d'une fédération, qui ne peut plus se prévaloir d'aucune représentativité, s'explique par le désir, dès la rentrée universitaire, de donner une certaine importance à cette organisation en prévision des prochaines élections, et vraisemblablement de lui accorder, le plus tôt possible, au moins une partie de la subvention supprimée à l'U.N.E.F. en juillet 1960.

Pour la postérité, M. Paye aurait bien fait de suivre sa première inspiration en se refusant une seconde fois lorsqu'on lui proposa à nouveau le poste de ministre de l'Education Nationale, laissé vacant par la nomination de M. Joxe aux Affaires algériennes.

En bafoyant ouvertement et grossièrement la volonté quasi unanime des étudiants, en foulant aux pieds sans aucune vergogne les principes démocratiques les plus élémentaires, M. Debré a-t-il quelque espoir de parvenir à ses fins ? On peut en douter sérieusement.

Certes, la diminution de sa représentation aux organismes des œuvres universitaires risque-t-elle de gêner, pendant un temps, l'activité gestionnaire du syndicalisme étudiant. Non pas son action revendicative. C'est parce qu'elle est une organisation démocratique et qu'elle bénéficie, en toutes occasions, du soutien actif de la masse des étudiants que l'U.N.E.F. a pu faire aboutir certaines de ses revendications. Cela, le Premier ministre ne peut évidemment le comprendre. Le mouvement étudiant va d'ailleurs relancer une grande campagne de revendications dans les prochaines semaines.

Quant aux prochaines élections, il est probable qu'un réflexe logique d'auto-défense de la part des étudiants ne favorisera guère les ambitions nourries par les émissaires de Maignon, et ceci malgré les moyens dont ils disposeront. On n'aime pas les petits tribulations fascistes chez les étudiants... et de moins en moins le régime gaulliste.

Jacques Pomonti

(1) Cf. Tribune Socialiste, n° 58, du 17 juin 1961 et n° 67 du 16 septembre 1961.

(2) Sur l'histoire et le fonctionnement des œuvres universitaires, se reporter à « Documents Etudiants », numéro spécial d'avril-mai 1961 : « La cogestion étudiante », (94, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6^e.)

Communiqué de la Commission Nationale

«Sports» du P.S.U.

Main-mise sur la jeunesse

LE P.S.U. dénonce avec la plus grande vigueur la politique du Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, Maurice Herzog.

Son attitude envers l'OSSU, — office chargé d'organiser les compétitions dans le secteur scolaire et universitaire — illustre un des aspects de cette politique dont le but essentiel est la main-mise sur les organisations s'occupant de la jeunesse française.

Les grandes lignes de cette politique se dégagent dans les exemples suivants :

— Contrôle des organismes auparavant indépendants tels que les fédérations, dont l'élection du président doit être dorénavant soumise à l'agrément du Haut-Commissaire ;

— Elimination des organismes autonomes et remplacement par des institutions nouvelles, « entièrement dirigées par le gouvernement » ;

— Création d'organismes nouveaux, type « Comité National des Sports, Haut-Comité des Sports » sous le contrôle absolu du Haut-Commissaire et du Colonel Crespin, afin d'abuser l'opinion publique.

Au sujet de l'affaire OSSU proprement dite, le P.S.U. dénonce les multiples pressions (menaces de mutations éloignées, etc...) dont a usé et use encore le Haut-Commissaire à l'égard des anciens secrétaires de l'OSSU dont le maintien en poste administratif lui est nécessaire à la mise en place du nouvel organisme « à ses bottes ».

Le PSU s'étonne à ce sujet de l'attitude équivoque et jésuitique des dirigeants du Syndicat des professeurs d'Education physique — dont le secrétaire général (l'homme au préjugé favorable à Herzog en 1958) est le molletiste Neaume — qui, sous des prétextes dilatoires, non seulement n'ont pas envisagé le refus, mais encore, n'ont pas assuré leurs collègues visés du soutien syndical dans le cas d'opposition de leur part, et surtout les ont engagés à capituler en fait devant les exigences du Haut-Commissaire.

Le P.S.U. fait appel à ses militants, ses sympathisants, ses amis, aux chefs d'établissement, à toutes les catégories d'enseignants, aux parents d'élèves, pour entraîner leurs organisations à résister aux manœuvres du Haut-Commissaire en ce qui concerne l'embrèvement de la jeunesse.

Il réclame avec insistance le maintien de l'OSSU dans sa forme actuelle, symbole de la liberté du fonctionnement du sport scolaire universitaire, et base à partir de laquelle il sera possible de proposer un programme démocratique d'amélioration dans ce domaine.

19 septembre 1961.

ET QUELLE UNION NATIONALE ?

QUE signifie tout ce remue-ménage ? De Gaulle, à la veille de son dernier voyage provincial, annonce l'abandon de l'article 16. Au retour, il convoque à l'Elysée les représentants des groupes parlementaires, et l'on retrouve presque — du moins dans les apparences — le style de la IIIe ou de la IVe République : le Président consulte les partis... Mollet, de son côté, achève sa mue... Le M.R.P. prend ses distances. Comédies, simagrées... ou tournant du régime ? Passage de la S.F.I.O. et du M.R.P. à une opposition antigauilliste ou concessions de de Gaulle pour apaiser la fronde parlementaire ?

Il y a une donnée de fait certaine : le régime se survit à lui-même. Il peut encore faire trainer sa décomposition et avoir des sursauts, mais il est mortellement atteint. Dès lors, tout le monde se pose des questions : Quand et comment disparaîtra-t-il ? Faut-il précipiter cette disparition et lui donner le coup de grâce, ou attendre encore pour laisser mûrir une situation nouvelle ? Voilà sur quoi s'interrogent les chefs des partis qui, en 1958, se sont ralliés à de Gaulle et l'ont aidé. Le même réflexe d'opportunisme les conduit aujourd'hui à distendre les liens par lesquels ils s'étaient eux-mêmes attachés au gaullisme.

Que ces retournements aient pour cause profonde la lassitude de l'opinion devant la poursuite de la guerre d'Algérie, — le mécontentement de la classe ouvrière de supporter par les augmentations de prix la plus lourde part de sacrifices, on ne peut en douter. Cet état de l'opinion a un écho jusqu'au sein de l'U.N.R. où les soucis de réélection suscitent une opposition larvée. Le président du groupe parlementaire U.N.R. s'est vu obligé de tancer ses collègues : « Certains d'entre vous s'imaginent améliorer leur position personnelle et électorale en faisant chorus avec nos adversaires ou en se séparant du groupe, du gouvernement et du Président de la République ».

Rappelons encore, bien entendu, le chaos algérien, les éternelles menaces de complots ultras, les complications grâce auxquelles les condamnés d'avril s'évadent avec aisance...

Ainsi de Gaulle lui-même croit nécessaire de « faire quelque chose ». Il a abandonné l'article 16. Il consulte les partis, qu'il avait de plus en plus tenus à l'écart depuis deux ans.

Mais que peut-il leur proposer ? Et eux, que sont-ils prêts à accepter aujourd'hui ?

On a parlé « d'union nationale ». Mais que signifie cette vieille formule dans les circonstances actuelles ?

Pour de Gaulle, elle ne peut avoir un sens. A ses yeux, l'union nationale est faite quand il est au pouvoir, puisqu'il est la nation. Peut-être, par tactique et rouerie, pourrait-il envisager, comme en 1958, pour franchir un pas difficile, de faire entrer Mollet, Pflimlin, Paul Reynaud dans le gouvernement Debré. Mais les choses ont changé. Mollet est moins enthousiaste

qu'il y a trois ans. Il s'apprête plutôt à oublier allègrement le coup de foudre de Colombey, au temps où il déclarait : « C'est une des grandes rencontres de ma vie ». Il avait alors quelques illusions : il croyait qu'il serait le Chef d'un gouvernement d'Union Nationale, de Gaulle se contentant modestement de le couvrir de sa caution. Il n'y croit plus aujourd'hui.

Mais, le renvoi de Debré et la constitution d'un nouveau gouvernement

Aussi Mollet a-t-il sans doute entrepris de jouer une partie plus longue. On ne doit jamais perdre de vue que sa faculté d'oubli et de retournement est sans limites. Il n'est pas encore prêt à ouvrir les hostilités contre de Gaulle. Mais il prépare le terrain pour le jour où il devra le faire. Il vient d'écrire aux militants S.F.I.O. en vue du Conseil national qui s'est tenu cette semaine (1) : « Nous ne pouvons laisser l'opinion s'habituer à l'idée qu'après lui (de Gaulle) il n'y

tes de cette combinaison ne soient envisagées en coulisse par les chefs des partis que de Gaulle recevait au début de la semaine. Il y a peu de chances que ces consultations aboutissent à un changement de gouvernement et à un véritable tournant de la V^e République. Il n'y en a pas davantage que les partis représentés au Parlement et associés jusqu'ici à la vie du régime, précipitent leur sécession et accentuent leur opposition.

Mais, sans nul doute, une phase nouvelle vient de s'ouvrir : les partis comme le M.R.P., la S.F.I.O., les Radicaux amorcent, à des allures différentes, un grand mouvement destiné à leur permettre de se retrouver en bonne place à l'heure où la succession sera effectivement ouverte. Il y a de moins en moins de chances de les voir faire un retour à de Gaulle. Ces conversions présentent deux aspects :

— D'une part : Elles sont le signe d'une évolution de l'opinion. Elles sont un constat de la faillite gaulliste et, en ce sens, constituent un involontaire hommage à la lucidité des partis qui, comme le nôtre, se sont toujours refusés à partager les illusions de 1958. Félicitons-nous de ces changements sans pour autant négliger de rappeler aux électeurs ou aux militants dupes les écrasantes responsabilités de ceux qui découvrent aujourd'hui seulement, les méfaits du gaullisme et entendent se présenter en sauveurs.

— Mais, d'autre part, la crainte du chaos et de la guerre civile peut disposer l'opinion à accepter passivement toute formule qui lui serait présentée comme « moindre mal ». En 1958, le moindre mal, contre les colonels, ce fut de Gaulle. En 1962, ce sera, nous dirait-on, une « union nationale ».

Nous souhaitons, cela va de soi, que s'opèrent, en effet, les rassemblements les plus vastes possibles, non point pour attendre passivement la succession du régime, mais pour hâter sa fin. C'est dire que nous nous garderons bien de faire preuve de sectarisme.

Mais, dans l'intérêt même de l'entreprise, nous n'avons pas le droit de prêter notre concours à des opérations de rétablissement des hommes qui ont eu une si lourde responsabilité dans l'instauration du régime gaulliste. Et nous devons encore moins permettre que se constitue quelque équivoque « union nationale » qui, incapable d'avoir un programme, serait aussi impuissante que le gaullisme ou que les unions nationales de la IV^e République et, par son impuissance, ferait une nouvelle fois le jeu des forces hostiles à l'instauration d'un véritable régime démocratique.

Robert VERDIER

(1) Au moment où nous mettons sous presse, les délibérations de ce Conseil national ne sont pas encore terminées.

Déclaration du Bureau National

EN déclarant qu'il était prêt à renoncer à l'application de l'article 16, le général de Gaulle a reconnu implicitement le réveil d'une opinion populaire qui marque de plus en plus de désaffection et d'hostilité à l'égard de son régime.

Cette évolution de l'opinion a amené un certain nombre d'hommes politiques, qui avaient jusqu'à présent soutenu le « système » gaulliste, à opérer une volte-face et à amorcer leur passage à l'opposition. Mais elle a également créé parmi les ultras d'Algérie et dans les rangs du fascisme militaire l'illusion qu'il serait désormais moins difficile de s'emparer par la force du pouvoir de l'Etat.

Devant une situation en plein mouvement et qui comporte des risques incontestables de guerre civile, le P.S.U. entend prendre ouvertement ses responsabilités.

La fermeté dont il a toujours fait preuve à l'égard du régime ne le conduit nullement à rejeter l'idée d'un rassemblement où se retrouveraient ceux qui, en 1958 comme en 1961, ont voté NON, et une bonne partie de ceux qui, dans les mêmes circonstances, ont voté OUI, mais qui sont aujourd'hui décidés

à ne pas se contenter d'un changement de gouvernement.

L'heure est à l'union et à l'action. Mais pour que cette union et cette action soient efficaces, il faut qu'elles soient dépourvues de toute ambiguïté.

Ce n'est ni une simple fronde parlementaire, ni la constitution d'une sorte de syndicat des anciens de la IV^e République, ni le projet d'une union nationale sans programme et sans perspective politique, qui peuvent permettre de faire face aux menaces de l'O.A.S. comme à la nécessité de définir les termes démocratiques d'une alternative au régime. Il faut qu'une grande force populaire se manifeste à travers tout le pays et redonne confiance à des masses encore hésitantes et incertaines parce que trop longtemps dupées et déçues. Cette force, il faut la constituer autour des syndicats ouvriers et paysans, autour des mouvements de jeunesse et autour des partis politiques se réclamant du Socialisme, et il faut lui donner un programme et des objectifs qui dépassent le cadre de la défense antifasciste et qui ouvrent la voie à une transformation profonde de la société française.

(22 Septembre 1961.)

de coalition des partis représentés au Parlement (qu'on ne peut obtenir de de Gaulle), ne pourrait-on l'imposer par le pays ? C'est une autre hypothèse envisagée. Les élus, pris individuellement, ne sont jamais enthousiastes pour une dissolution. Il n'est pas exclu cependant que certains partis, comme le M.R.P. et la S.F.I.O., croient le moment favorable et espèrent tirer profit du mécontentement de l'opinion.

Ce serait simplement reporter les difficultés à plus tard. A supposer que le calcul soit juste et qu'un succès électoral couronne ces manœuvres, on resterait dans le cadre du régime si, au cours de ces élections, la nouvelle opposition se contentait de s'en prendre à Debré sans poser le problème du départ de de Gaulle lui-même. Tant que la Constitution actuelle demeurera en vigueur, et tant que de Gaulle sera à l'Elysée, Parlement et gouvernement compteront aussi peu qu'aujourd'hui. Et les relations entre le pouvoir et le peuple français resteront réduites aux discours télévisés et aux voyages présidentiels.

a plus rien que le chaos. De nos efforts doit résulter la possibilité de gouverner la France dans l'ordre démocratique, avec ou sans De Gaulle. » Et il ajoute : « Nous devons demander à tous les échelons du parti d'engager une grande campagne de persuasion auprès des organisations démocratiques, politiques, syndicales, coopératives, afin qu'elles consentent à coordonner ouvertement leur action. »

Ainsi donc, sans se prononcer formellement sur le régime, sans s'engager dans l'opposition ouverte, il commence dès aujourd'hui à se présenter à l'opinion inquiète avec un visage rassurant. Il s'apprête à mettre au point la formule de transition la plus constitutionnelle : Maintien des institutions, installation à l'Elysée de Monnerville, président du Sénat, comme il est prévu dans les textes en cas de vacance de la présidence de la République, constitution enfin d'un gouvernement d'Union nationale, si possible présidé par Mollet.

Nul doute que de multiples varian-

L'appel de Pierre Mendès-France

(suite de la page 8)

IL NOUS FAUT DEVANCER LA GUERRE CIVILE

Tout le monde sait aujourd'hui que l'Algérie sera indépendante. Tout le monde sait que l'Algérie sera gouvernée par le F.L.N. Tout le monde sait que le Sahara sera algérien et que son pétrole, exploité avec notre concours ou par nous, sera vendu en France. Tout le monde sait que la nouvelle république algérienne ne pourra pas ne pas avoir avec la France des relations d'une nature particulière et qui seront déterminées beaucoup plus par des nécessités profondes qui découlent de l'histoire, de la géographie, de la culture, des intérêts, que par les dispositions tactiques et minutieuses du futur traité...

... Mais une question se pose. Si demain un accord intervenait entre le gouvernement français et le GPRA, comment le ferait-on accepter et respecter par tous ? Comment en imposerait-on l'application à ceux qui proclament dès aujourd'hui qu'ils se dresseront contre un arrangement quel qu'il soit s'il ne traduit pas purement et simplement la politique de l'Algérie Française.

J'ai sur ce point une conviction et une réponse catégorique.

Si le pays se réveille maintenant, s'il exige vigoureusement la paix, s'il soutient de toutes ses forces les efforts qui seront faits pour un règlement négocié, personne ne pourra en fait s'y opposer...

Pierre Mendès-France en vient alors à exposer la deuxième tâche nécessaire à accomplir : la réforme des institutions :

« ... Mais il y a une seconde nécessité, de caractère préalable aussi, et qui devra être affrontée en même temps : il faudra préparer pour la France un régime normal et efficace qui assurera au pays le moyen d'orienter lui-même désormais sa politique et arrêtera souverainement les solutions à apporter aux difficultés, au dedans comme au dehors.

Ce que la IV^e République n'a pas su faire — c'est bien pourquoi il faut en éviter coûte que coûte cette réédition —, ce que la V^e République n'a pas su faire non plus, nous devons le réaliser enfin. Il n'y aura pas demain d'effort national de longue haleine dans ce pays, même la guerre d'Algérie terminée, sans un Etat, un Etat dynamique et juste, c'est-à-dire expression d'un peuple tout entier attaché à bâtir son destin. Il n'y aura pas de croissance économique plus soutenue, pas de politique agricole à long terme, pas de réforme des structures sociales, pas de démocratisation de l'enseignement sans un Etat renoué. L'heure est venue de réunir tous ceux qui veulent hâter le processus qui nous donnera enfin ces chances.

Le gouvernement de transition devra donc, dans le même délai de deux mois, saisir le pays de propositions précises pour les réformes de ses institutions. Il est possible de bâtir une république moderne, dans laquelle l'exécutif, parce qu'il reste fidèle à son origine démocratique,

jouit d'une autorité, d'un pouvoir dont il a cruellement manqué en France dans le passé, alors que d'autres pays ont su choisir des institutions démocratiques efficaces ; nous pourrions nous inspirer de leur exemple... »

Mais cela suppose que chacun se sente concerné :

« ... Partout désormais, dans les partis, dans l'administration, dans les organisations syndicales et professionnelles, les préoccupations doivent dépasser le cercle qui les limite normalement. Partout on doit œuvrer pour mettre un terme aux errements et aux faiblesses actuelles. Devant l'éventualité d'un chaos très proche, la volonté nationale doit ressurgir. De partout doit venir la revendication d'un Etat renoué et démocratique sans lequel il n'existe pas de réconciliation, pas d'unité, pas de communauté nationale... »

Répondant à une question sur le P.S.U., Pierre Mendès-France déclare notamment que, membre de ce parti, il avait été encouragé par la déclaration de son Bureau National publiée deux jours auparavant, et, soulignant les similitudes de cette déclaration avec sa conférence de presse, il ajoute : « Cela ne permet pas le moindre malentendu ou la moindre équivoque ».

« ... Tout à l'heure un représentant d'un syndicat m'a demandé si, dans la prépa-

ration de la future constitution, les représentants des syndicats pourront soumettre des suggestions concernant les problèmes économiques, les problèmes sociaux, les problèmes de structure. Mais bien sûr ! Non seulement ils le pourront mais c'est nécessaire, c'est indispensable ! J'ai dit tout à l'heure dans une phrase qui peut-être vous a échappé que moi-même dans ce domaine et sur ces questions, je voudrais aussi, le moment venu, participer aux débats et apporter des suggestions. Mais je ne pense pas qu'aujourd'hui, alors que nous sommes seulement en train d'ébaucher les possibilités de rencontre, que nous puissions entrer dans le détail... »

« ... Quant au problème du statut des Français d'Algérie, ce n'est pas par la prolongation de la guerre qu'on peut lui trouver une solution. C'est un problème qui nécessite forcément un accord avec les Algériens, c'est-à-dire que c'est un problème qui passe par la négociation.

J'ajoute que plus la négociation tarde, plus les rancunes, plus les haines s'aggravent, plus le choc des deux communautés se dramatise, plus cette conversation est difficile ; et plus il sera difficile, le moment venu, d'obtenir peut-être un certain nombre des garanties dont nous avons besoin. C'est une raison de plus pour hâter la négociation et pour entrer très vite dans un rapprochement, dans une confrontation qui sont indispensables... »

La construction privée :

Un Far-West sans justice

LES scandales de la construction présentent entre eux plusieurs points communs : les Pouvoirs Publics les connaissent, ils n'ont pris aucune mesure pour les empêcher et pour éviter qu'ils se renouvellent.

L'affaire du C.N.L. devient publique en décembre 1960.

Un contrôle fictif :

celui des pouvoirs publics

Dès le début de 1958, un service officiel dépendant du ministère des Finances — la Mission Permanente d'Information du Trésor — rédige en 66 pages un copieux rapport dénonçant les agissements des dirigeants du C.N.L. : spéculation foncière, violations de la législation de la construction, mauvaise gestion, malversations nombreuses, souscripteurs mis en coupe réglée. Circonstances aggravantes : les réalisations où ces faits se sont produits bénéficiaient toutes d'un prêt du Crédit Foncier et de ce fait, étaient théoriquement soumises à un contrôle étroit des Pouvoirs Publics... L'efficacité de ce contrôle n'est plus à démontrer... L'équipe dirigeante du C.N.L. a pu, en toute quiétude, employer le même mécanisme pour monter la vaste opération de Boulogne qui fit déborder le vase. Le scandale ? Un accident. Car, comme nous l'ont expliqué le journal financier *La Vie Française* et le quotidien *Paris-Presse*, l'opération du C.N.L. était aussi viable que beaucoup qui se font quotidiennement dans la construction et la seule erreur (sic) des administrateurs du C.N.L. a été de se servir trop vite sur les bénéfices à venir...

Même chose pour l'IMMOBILIERE LAMBERT :

Quand les souscripteurs

démontent

le mécanisme des fraudes...

Dès 1957, des souscripteurs saisissent les Pouvoirs Publics des irrégularités graves qu'ils ont décelées dans les opérations de construction de ce promoteur. Ils démontent, preuves à l'appui, le mécanisme des fraudes : répartition inégale de parts favorisant les sociétés filiales au détriment des acquéreurs, révisions de prix abusives, terrains indexés, fondations spéciales — parfois inexistantes — facturées deux ou trois fois, spéculations foncières, etc.

En outre, le choix des entreprises et la façon dont les marchés de travaux furent passés ont été à l'origine de nombreuses et graves malversations.

En définitive, les bénéfices réalisés atteignent jusqu'à 40 %, alors que réglementairement, ils n'auraient pas dû dépasser 6 ou 10 % !

...Le ministre répond :

domaine «privé»

Comment réagissent les Pouvoirs Publics ? C'est par la voix du *Journal Officiel* que M. Sudreau donne son opinion qui est celle de l'Administration :

« Les enquêtes n'ont pu établir l'existence d'irrégularités graves constitutives d'un délit... Il s'agit d'un différend d'ordre rigoureusement privé ».



Dix personnes dans un garage désaffecté...

Claude Bourdet et R. Bleuse

demandent

des mesures d'urgence

Plusieurs parlementaires posent des questions écrites. Au Conseil Général de la Seine, nos camarades Bourdet et Bleuse dénoncent le scandale (1). Au cours des sessions de décembre 1960, mars et juin 1961, ils demandent avec insistance que des mesures d'urgence soient prises : ils n'obtiennent que des réponses polies !

En mai dernier, avant de statuer sur un litige opposant les souscripteurs et l'Immobilière Lambert, la Cour d'Appel de Paris décide la mise en cause d'office du ministre des Finances et du Crédit Foncier de France. L'arrêt qui doit être rendu est d'importance, car c'est toute la structure juridique des opérations qui est en cause. Mais il faut souligner que, si ce résultat est obtenu, c'est grâce à l'opiniâtreté des victimes. Plusieurs années de procédure ont été nécessaires ! Dame Thémis est lente et ses services coûtent cher...

Aujourd'hui, enfin, les animateurs de l'Immobilière Lambert — René Castin et son épouse — sont inculpés. Cela ne signifie pas que justice est rendue.

L'initiative privée :

une puissance...

Ces deux scandales — C.N.L. et Lambert — sont en quelque sorte exemplaires. Mais ils ne sont pas les seuls. Il y en a des dizaines, des centaines d'autres — moins importants ou moins graves peut-être — mais dont l'addition constitue une somme impressionnante de victimes.

Depuis dix ans, l'accession à la propriété est le remède officiel à la crise du logement. Depuis dix ans aussi, l'initiative privée est maîtresse absolue de ce secteur de l'activité économique. Depuis dix ans, elle y règne et est devenue une puissance avec laquelle on discute, traite ou négocie.

La preuve ? :

En février dernier, un contrôle des activités de l'Immobilière Lambert fut décidé. M. Sudreau négocia avec M. Castin le cadre et les moyens de cette enquête. (Faut-il préciser qu'il s'agissait de vérifier l'emploi des prêts garantis par l'Etat et des primes payées par lui ?).

...Une économie de marché noir

des bénéfices de 40 %...

La crise du logement est d'abord quantitative. Même en accession à la propriété, le choix est limité, la demande supérieure à l'offre. Aussi, une économie de marché noir s'est-elle instaurée. Le promoteur impose sa loi, son prix, son bénéfice. En toute quiétude, celui-ci atteint généralement un taux brut de 40 %. Les Pouvoirs Publics veulent faire la preuve de

leur efficacité : aussi sont-ils obsédés par la statistique. Chaque année doit apporter la preuve d'un réel progrès. Aussi ne faut-il prendre aucune mesure de tutelle administrative qui — ainsi que M. Sudreau l'a déclaré fort joliment — en alourdissant la machine administrative, risquerait de ralentir le rythme de la construction... Vivent donc les truands de la construction pourvu que la statistique soit bonne ! En 1956, la faillite de la SCODAF laissait à l'abandon, à Choisy-le-Roi, les carcasses en béton armé de quelque 300 logements : les souscripteurs attendent toujours leur argent ou un toit. Mais, soyons rassurés, l'« activité » de la SCODAF a été comptabilisée...

...75 % de la construction

Il y a dix ans les promoteurs privés en étaient à leurs premiers balbutiements. La profession, assez anarchique, se cherchait.

Aujourd'hui, avec l'expérience, la « rationalisation » s'est instaurée : cela signifie que la plupart des petits promoteurs ont été éliminés. Derrière les façades aussi nombreuses que diverses, les mêmes puissances apparaissent : grandes banques d'affaires, compagnies d'assurances, compagnies pétrolières, trusts métallurgiques.



M. SUDREAU
Quand le bâtiment va...

Aujourd'hui 75 % de la construction est entre leurs mains. C'est pourquoi, sans doute, le gouvernement des banquiers — dont M. Sudreau est le ministre — entend ne gêner en rien l'initiative privée dont le rôle est primordial dans la politique de construction.

Depuis dix ans, les mêmes scandales se succèdent. Rien n'a changé. Aucune mesure législative n'a été prise pour réglementer et délimiter une activité dont les fruits sont vitaux pour la Nation. Rien, sauf en

Un exemple parmi d'autres

AVILLIERS-LE-BEL, un ensemble de 104 logécos aurait pu apporter la joie de vivre à ses occupants... si le promoteur avait fait son travail.

Avant la lettre, les méthodes chères au C.N.L. ont été employées. La même personne était à la fois, — directement ou par personne interposée — promoteur, vendeur, entreprise et architecte.

Aussi, depuis 1957, les souscripteurs ont multiplié les actions judiciaires pour tenter de faire réparer les nombreuses malversations.

Voici quinze jours, ce fut le drame : tombant du 4^e étage, un balcon s'est effondré occasionnant de graves dégâts. C'était dimanche. C'est miracle si les nombreux enfants qui jouaient à côté n'ont pas été blessés... mais comme il s'agit d'un conflit d'« ordre privé », l'administration ne peut rien... La justice non plus ; la procédure n'offre-t-elle pas mille ressources au promoteur :

...Un certain Robert Hemmerding qui, lors des élections législatives de novembre 1958, fut candidat « indépendant » dans la 23^e circonscription de la Seine.

cier !

novembre 1954, Pierre Mendès France étant président du Conseil, un premier décret fut pris qui aurait pu devenir la base d'une protection efficace des sous-cripteurs. Mais dans les années qui suivirent, le texte ne fut pas appliqué.

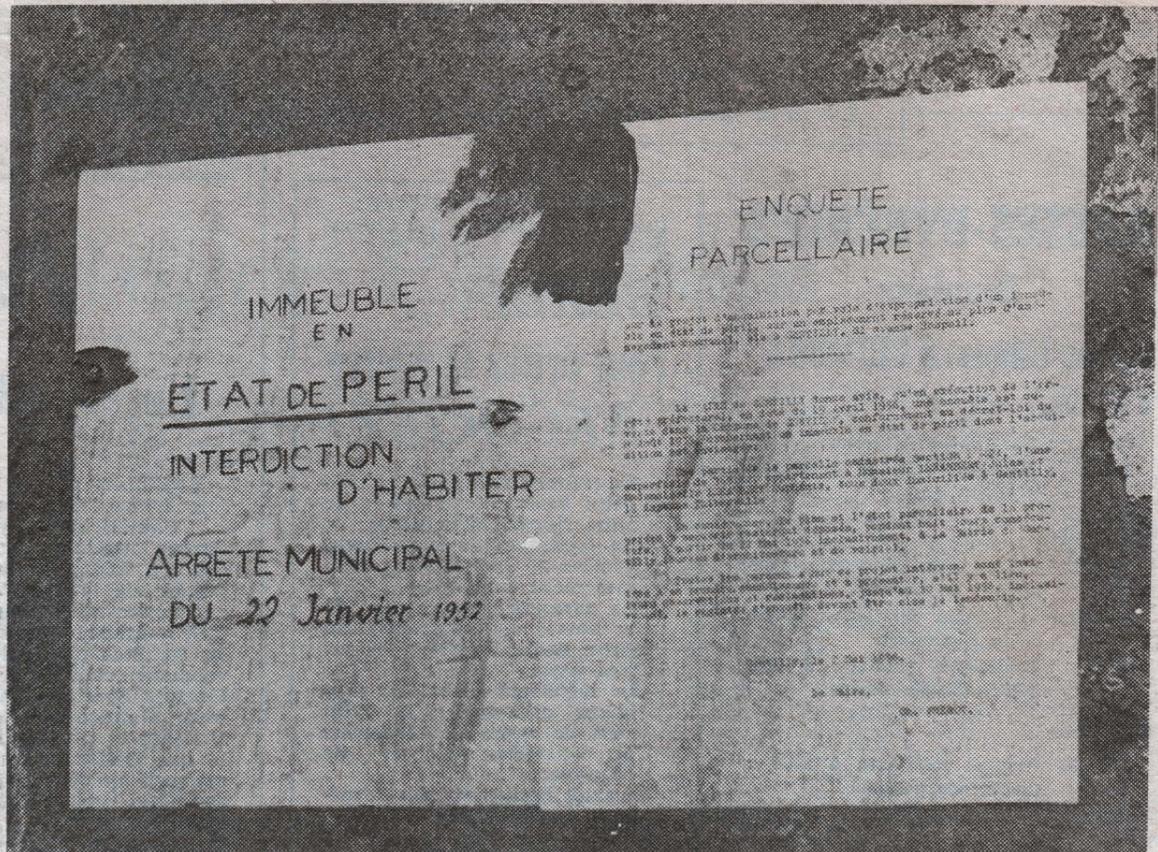
Quand un scandale éclate, le ministre se réfugie derrière l'ignorance et son absence de pouvoirs. C'est singulièrement oublier que — de juin 1958 à janvier 1959 — l'actuel titulaire du quai de Passy a eu les pleins pouvoirs.

Il paraît — c'est de moins le directeur de la Construction qui l'affirme — que le Far-West de la Construction a vécu. Nous n'en croyons rien. La construction privée était un Far-West. Elle le reste. Et sans justicier !

Jean-Pierre MULLER

(1) Le Scandale du C.N.L., cf « T. S. » n° 43, du 4 mars 1961, p. 12.

L'intervention de Claude Bourdet au Conseil municipal et l'Immobilier Lambert, cf « T. S. », n° 45, du 18 mars 1961, p. 4 et 5.



(Hubert)

Z.U.P. toulousaine et spéculation foncière

Le samedi 9 septembre, *Paris-Presse* titrait en seconde page : « *Sudreau dénonce un scandale à Toulouse* ».

Ce « boum » se perdit un peu dans le bruit du « superboum » de la route de Colombey. Mais, quelques jours plus tard, *Le Monde* faisait écho aux propos du ministre. Enfin, M. Bazerque, maire S.F.I.O. de Toulouse, donnait à son tour une conférence de presse pour dénoncer, avec chiffres à l'appui, les spéculations qui « risquent de ruiner les plus grands projets ».

Tout ce bruit mérite quelque attention et quelque réflexion...

Toulouse, qui avait 100.000 habitants au début du siècle, en avait plus de 200.000 en 1939. Elle s'est donc considérablement agrandie entre les deux guerres, mais elle l'a fait par la voie des lotissements particuliers, sans aucun plan d'ensemble. Ainsi, lorsque, après la Libération, la construction put reprendre, Toulouse se présentait comme une ville extrêmement étalée sur le terrain, sans structures, avec un centre vétuste, voire insolite ou insalubre.

Le Plan d'Urbanisme, pris en considération par le ministère en 1954, reposait donc sur quelques principes simples : « contenir » la ville déjà trop dispersée, et s'attaquer à la reconstruction de son centre pour lui donner, à partir de ce centre, une structure solide. Ainsi fut élaboré le « projet St-Georges », qui tend à remplacer un quartier central, insalubre à 80 %, par un « ensemble urbanistique », (théâtre, salle de Congrès, hôtel, bureaux, parking, jardins, etc.), digne de la capitale régionale que doit être Toulouse :

L'opération présentait des difficultés d'ordre social : il fallait reloger, hors de leur quartier, des centaines de familles pauvres attachées à leur taudis. Mais, sur le plan immobilier, la dépense devait être modeste : en effet, plusieurs propriétaires, mis en demeure de démolir leurs immeubles insolides, avaient préféré les donner à la ville. Ils reconnaissent ainsi que le coût de la démolition excédait la valeur du terrain. La société « Toulouse-Equipement », filiale de la Caisse des Dépôts, prit donc l'affaire en mains dans des conditions favorables. Les difficultés ne devaient pourtant pas tarder à surgir, suscitées par les propriétaires, s'abritant derrière « les pauvres locataires qu'on allait déporter », et derrière les protecteurs de « vieilles pierres historiques » (alors qu'aucun bâtiment n'est classé...) Mais ceci est une autre histoire, qui nous écarterait de notre propos...

Ayant quitté la S.F.I.O. en 1958, pour me trouver parmi les fondateurs du P.S.A. et ayant, en conséquence, démissionné de mes fonctions de maire, je me présente, en mars 1959, contre la liste S.F.I.O., à la tête d'une liste P.S.A. - U.G.S. préfigurant le P.S.U. Au cours de la campagne, Bazerque, tête de la liste S.F.I.O., promet aux propriétaires de la « zone rurale » que le périmètre urbain, établi sous mon administration, sera élargi, et qu'ils pourront ainsi transformer leurs terrains de culture en terrains à bâtir : les résultats du vote dans les bureaux péri-

phériques montrent que la promesse a « porté ».

Bazerque, élu maire de Toulouse par une coalition de droite (S.F.I.O., U.N.R., Indépendants) fait donc voter, en juillet 1960, un élargissement du périmètre urbain, portant sur plusieurs centaines d'hectares. En même temps, il cède à la pression des adversaires du « projet St-Georges », perd plus d'un an en atermoiements, rétrécit le quartier à rénover, et oblige l'architecte à « cent fois sur le métier remettre son ouvrage », aboutissant finalement à un projet médiocre à tous points de vue.

Parallèlement, il voit dans la notion de « Z.U.P. » (zone à urbaniser en priorité), lancée par Sudreau, un moyen d'attacher son nom à une « grande œuvre » sans irriter trop d'électeurs : on construira, en zone rurale, une Cité-satellite pour 100.000 habitants. On projette de lancer un concours « international » entre les urbanistes (on se contentera, plus tard, d'un concours « national »). Sudreau promet son appui total. Le Conseil Municipal, saisi à la sauvette, approuve sans discuter, malgré nos protestations et nos demandes d'explications.

Comment justifie-t-on le projet de « Cité satellite » après l'élargissement du périmètre urbain ? Fort mal en vérité ! Nous montrons que Toulouse, ville trop étalée et trop peu « structurée », va se désarticuler un peu plus, si on la flanque d'un grand quartier moderne ; que cette ville, très en retard dans son équipement de base (assainissement, eau potable, éclairage public, voirie, etc.) demande que tous les crédits disponibles, tous les emprunts réalisables soient consacrés à combler ce retard. Nous prêchons dans le désert. On nous répond que la Cité-satellite sera magnifique, et que son édification « arrêtera la spéculation immobilière à Toulouse... »

La spéculation sur les terrains

Car il y a une spéculation extravagante. En quelques années, le prix des terrains a été multiplié par 10, parfois par 20 ! En particulier, les terrains ruraux devenus urbains grâce à M. Bazerque, ont vu leur prix passer de 100 francs à 1.000, puis à 2.000 francs le mètre carré ! (La Ville s'en aperçoit quand elle achète des terrains pour constructions scolaires en banlieue). Le « juge foncier », institué par le pouvoir gaulliste, est tout imprégné du caractère sacré de la propriété immobilière, et il admet, en fait, ce « droit à la spéculation » qui, pour tant de Français, reste inséparable du droit de propriété. Il rend donc, en ce qui concerne St-Georges, des ordonnances qui bouleversent le projet de Toulouse-Equipement. Bazerque en prendrait facilement son parti (car ce projet provoque des grincements dans sa majorité) si les décisions du juge ne lui paraissaient pas menaçantes pour la future « Cité-satellite ». En effet, les propriétaires de la Z.U.P. considèrent que leurs « terrains à bâtir » valent bien 2.000 francs le mètre, comme ceux que Bazerque a transformés de « ruraux » en « urbains » ; et les jugements rendus pour St-Georges leur donnent de grands espoirs ! Bazerque essaie donc d'obtenir du juge une meil-

leure « compréhension » ; puis, devant l'échec de ses interventions, se plaint amèrement à Sudreau qui a mis des crédits à la disposition de Toulouse pour achats de terrains dans la Z.U.P. et ne voit rien venir... D'où le « boum » du 9 septembre : le ministre accuse « certaines administrations » (lisez : la justice) de favoriser la spéculation...

Quelques réflexions

Les faits étant ainsi établis dans leur vérité toute simple, il convient d'en tirer la leçon :

Quoi que puissent dire les tenants du « néo-capitalisme », notre régime économique n'a rien abandonné de ses caractéristiques essentielles, et la propriété foncière reste énergiquement défendue dans toutes ses prérogatives, y compris le « droit à la spéculation ». (Signalons, en passant, que M. Bazerque est propriétaire à Toulouse, d'un ensemble d'habitations, récemment édifié, d'une valeur d'un milliard environ). Les « coups de gueule » de M. Sudreau n'y changeront rien. Les textes les plus draconiens en apparence seront toujours assez pourvus de « dérogations » pour n'être en rien nuisibles à la spéculation, inhérente au régime capitaliste. Si quelqu'un avait cru que le gaullisme comportait une pointe d'anticapitalisme... Mais qui l'avait cru ?

Alors, il nous faut présenter à une opinion assez réceptive sur ce point, des solutions immédiates orientées vers le socialisme. Il faut reprendre la proposition de Claude Bourdet sur la « municipalisation » des terrains à bâtir, en fixant un prix d'acquisition par des références automatiques afin d'éviter l'enrichissement des propriétaires actuels.

Il faut ensuite inclure ce projet dans un ensemble plus vaste de collectivisation de la construction. On ne dénonce pas assez le scandale permanent que constitue le régime actuel de la construction qui permet à un particulier, ou à une société, de se constituer, sans bourse délier, un patrimoine immobilier, grâce aux primes (payées par les contribuables), et aux prêts du Crédit Foncier (remboursés par les locataires).

Il faut donc proposer :

1° Que les immeubles collectifs, construits par des particuliers ou par des sociétés avec les fonds du Crédit Foncier et les primes à la construction, fassent retour au domaine de l'Etat ou des communes.

2° Que les fonds publics destinés à la construction soient désormais consacrés à des logements dont la collectivité resterait propriétaire.

Le P.S.U. se présente ainsi auprès des jeunes ménages en particulier, comme le parti de l'« Urbanisme de demain », en même temps que celui de l'« Homme contre l'argent ».

Raymond BADIOU
(ancien maire de Toulouse).

« ...Le peuple nous jugera à nos actes... En France, d'abord sur la politique du logement »

André MALRAUX (14 juillet 1958)

BASSES-PYRÉNÉES

Réunions
avec Édouard DEPREUX

● 6 octobre :

- 18 h. : Conférence de presse.
21 h. : Réunion, Salle de la Mairie, OLORON.

● 7 octobre :

- 9 h. 30 : Visite de la Fédération. Conférence de presse.
Après-midi : Réunion intérieure élargie de la Fédération.
21 h. : Conférence publique à BE-DOUS (Vallée d'Aspe).

● 8 octobre :

- 9 h. 30 : Pavillon des Arts, à PAU : Conférence publique.
13 h. : Repas fraternel.

Licenciements massifs
dans le Nord

La fédération PSU proteste

AYANT appris que les dirigeants de l'entreprise Massey-Ferguson avaient décidé de procéder prochainement au licenciement de 800 ouvriers et employés, la Fédération du Nord du Parti Socialiste Unifié tient à exprimer son indignation devant cette nouvelle atteinte au droit au travail et sa solidarité avec tous les travailleurs de cette entreprise et, plus particulièrement, avec ceux qui risquent d'être touchés par ces mesures.

Cette décision vient s'ajouter à la liste des licenciements massifs de ces derniers mois (Fives-Lille, Régie Renault, etc...) et semble faire partie d'une politique concertée : sous prétexte de réorganisation, on licencie quelques centaines de travailleurs, en particulier les plus âgés et les militants syndicaux, puis, quelques mois plus tard, on embauche à nouveau. Les promesses de reclassement du personnel licencié ne doivent pas faire illusion : la plupart des licenciés ne retrouveront pas un travail correspondant à leur qualification aux environs de Marquette.

Ces mesures montrent, une fois de plus, que les dirigeants de notre société capitaliste ne s'intéressent qu'à l'augmentation de leurs bénéfices mais ne tiennent aucun compte des conditions de vie des travailleurs qu'ils emploient.

14 septembre 1961

LE FLORIDE 43, Fg Montmartre
- PROvence 63-40Du 27 Septembre au 3 Octobre
CERTAINS L'AIMENT CHAUD
FESTIVAL CHARLIE CHAPLINVIENT D'ÊTRE ÉDITÉE :
Une affiche bicolore, 1/2 Colom-
bier :

BERLIN...

Pour éviter la guerre
NÉGOCIEZ !

- La reconnaissance de fait des deux Etats allemands et de leurs frontières actuelles ;
- La limitation de leurs forces armées et l'interdiction d'un armement nucléaire ;
- La garantie permanente de la liberté de communication entre Berlin-Ouest et les autres pays ;
- Le règlement global du problème allemand et la création de zones démilitarisées et contrôlées au centre de l'Europe ;
- L'arrêt immédiat des expériences atomiques.

POUR

LE DESARMEMENT
ATOMIQUE
GÉNÉRALISÉC.C.P. 58-26-65
Prix : 0,10 NF l'affiche.
Passez commande : 54, boulevard, Paris (15^e).

LES CAHIERS DU C. E. S.

N° 7-8
REALITES SOCIALES
ET POLITIQUES NOUVELLES
(S. Mallet, Y. Craipeau)N° 9-10
STRUCTURES ECONOMIQUES
DE LA FRANCE
ET FONCTIONNEMENT
DES ENTREPRISES
(M. Rungis)

- TARIF (numéro double) :
2,40 NF l'exemplaire
2,20 NF par 10 et au-dessus
2,05 NF par 20 et au-dessus
1,90 NF par 50 et au-dessus
- Passez vos commandes :
54, boulevard Garibaldi, Paris-15^e.
C.C.P. Tribune Socialiste Paris :
58-26-65.

BULLETIN
D'ADHÉSION

Nom

Prénom

Adresse

A adresser : P.S.U., 8, rue Henner,
Paris (9^e).

PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin - ODE 15-04

Du 27 septembre au 3 octobre

LES FEUX
DANS LA PLAINE
(Film japonais, v.o.)

LA SOUSCRIPTION DU P.S.U.

Beaucoup d'amis ont répondu à notre appel.

Mais le total des sommes déjà rentrées et des engagements de versements mensuels pris pour l'année est encore nettement inférieur aux 6 millions d'anciens francs qui étaient absolument indispensables, avant même le surcroît de dépenses entraînées par la lutte contre les militaires fascistes et leurs complices.

Je, soussigné (NOM, prénoms, adresse)

m'engage à verser chaque mois à Maurice KLEIN, Trésorier du Parti Socialiste Unifié (C.C.P. 4435-35 - Paris), la somme de NF.

Signature :

Nous avons donc, plus qu'a jamais, besoin de vous tous. Envoyez votre obole à Maurice Klein (37, rue de Trévisse, Paris (9^e) - C.C.P. 4435-35 Paris) et remplissez la formule d'engagement ci-dessous.

Le Secrétaire National,
Edouard DEPREUX.Le Trésorier,
Maurice KLEIN.

LECTURES...

DOCUMENTATION :

Paul Delesalle

Le syndicalisme révolutionnaire

INUTILE d'aller rue Monsieur-le-Prince. La boutique où vécut Paul Delesalle, de 1907 à 1932 a, depuis longtemps, disparu, mais ceux qui ont fréquenté l'ancien secrétaire-adjoint de la C.G.T. se souviennent encore des trésors inestimables que le vieil anarchiste avait accumulés dans les sombres pièces de sa librairie où venaient converser Charles Péguy, Georges Sorel, Monatte, Amédée Du-nois, Maurice Dommanget, Edouard Dolléans et tant d'autres. N'est-ce pas là que Dolléans put trouver les documents uniques qui lui servirent à composer son « Histoire du Mouvement ouvrier » ?

En revanche, si vous allez au cimetière du Père Lachaise, dans le cré-matorium, recueillez-vous devant la case portant le numéro 14.942 où reposent — selon sa volonté — les cendres de Paul Delesalle. Lorsqu'il y fut mené, le 13 avril 1948, aucune délégation ouvrière n'accompagna le vieux militant qui, né en juillet 1870, consacra la totalité de sa vie — il débuta dans la vie ouvrière à 13 ans — à l'émancipation du monde ouvrier. Heureusement que Maurice Dommanget sut rappeler l'existence de celui qui fut le compagnon de Fernand Peloutier (le créateur de la Fédération des Bourses du Travail) ; l'ami d'Emile Pouget, « le Père Peinard » londonien ; le militant responsable auprès de Griffuelhes (l'auteur de ce

qui devint, dans l'histoire syndicaliste, la Charte d'Amiens, dogme du syndicalisme révolutionnaire, de la C.G.T. naissante). Avec ces hommes, avec Edouard Berth, Hubert Lagardelle, Merrheim, Yvetot, Zevaès, avec tant d'autres, il y avait Paul Delesalle : inlassable, pur, honnête, désintéressé.

Qui veut comprendre le Mouvement syndicaliste français doit connaître l'histoire mouvementée, contradictoire, passionnée — et parfois décevante — du Mouvement ouvrier modelé et animé par tous ces hommes.

Jean Maitron, historien fidèle, a consigné dans son ouvrage ce que fut, au travers de la vie de Paul Delesalle, les vicissitudes révolutionnaires des luttes ouvrières. Aujourd'hui, certains épisodes semblent assez archaïques et, cependant, elle n'est pas dépassée, cette histoire du drapeau rouge qui, selon Paul Delesalle, est l'histoire même de la nation française et qui, déjà pour les Gaulois, était le symbole de leurs libertés.

Même si le petit bouquin de Jean Maitron date de 1952, c'est, — et il le restera —, un livre à relire et à méditer par tous ceux qui ont fait de l'émancipation des travailleurs la règle de leur existence.

Bertrand RENAUDOT

Les Editions ouvrières, 12, rue Sœur-Rosalie, Paris-XII^e.

UNE REVUE NOUVELLE :

"PARTISANS"

UNE revue nouvelle ? Et pour dire quoi ?

Cette réflexion vient à l'esprit en ouvrant le premier numéro de « Partisans », revue bimestrielle (qui, après une période de « rodage » paraîtra mensuellement). Les revues littéraires ne manquent, en effet, pas. Les revues politico-économiques non plus. Alors ? Celle-ci, format 13 x 21 présente déjà une particularité : Offrir, sur la page de garde une photographie, à ce qu'on suppose, de partisans cubains. Armés. Bien. Puis, dans la présentation Vercors accrédite notre impression. Il s'agit d'une publication militante. « Nous sommes « attachés » à la démocratie, à la justice, à l'égalité des individus et à celle des races humaines, à la libération de tous les hommes, de toutes les formes d'oppression et d'aliénation, en un mot : à la révolution socialiste ».

Mais, comme une affirmation, somme toute platonique, ne suffit pas, « Partisans » par la bouche de Vercors poursuit : « Nous nous préparons à combattre, si l'éventualité nous y obligeait, les ennemis de la démocratie, de la justice, de l'égalité des individus et de celle des races humaines, qu'on les appelle, fascistes, racistes ou colonialistes dans une guerre de surprises et d'avant-postes ». Aussi la seconde réflexion qui nous vient est : après la fronde des généraux, voici enfin celle des secondes classes. La présence, autour de François Maspéro, dans le comité de rédaction d'un double quartier de « mal pensants » la confirme.

Au sommaire notons :
Présentée par J. Grignon Dumoulin : « La voie cubaine au socialisme » conférence prononcée par Raoul Castro le 4 juin 1961, à l'Université Populaire de Cuba. Suivant la tentative d'invasion ce discours traduit les répercussions immédiates du coup de force manqué : un gauchissement du régime.

Avec « L'assassinat d'un syndicaliste », Danilo Dolci évoque ensuite le rôle de la « Maffia » en Sicile, agent d'exécution des classes possédantes.

Il existe, — le savons-nous ? — une question kurde. On la découvre ces jours-ci en apprenant la révolte irakienne. Gérard Chaliand examine ce problème du Moyen-Orient et rappelle l'écartèlement décidé en 1923 du peuple kurde en trois Etats : Turquie, Iran Irak et la révolte de 1958. Les intérêts pétroliers et le jeu des alliances militaires maintiennent une situation qui nie, aux kurdes, tout droit d'expression élémentaire.

Sous le titre « Une génération algérienne », Partisans publie quelques

témoignages sur la guerre. Celui de Maurice Lemaître (« Le tombeau »), celui de Mohamed Arab Bessaoud (« Les Kabyles libres ») se rejoignent dans leur description d'une réalité atroce. Que ce soit celle-là qui permette l'accès à l'indépendance et non la lutte commune (« En 1955, rappelle l'éditorialiste, il n'était pas clair pour certains d'entre nous que l'intérêt de la classe ouvrière coïncidait avec l'intérêt du peuple algérien en lutte pour sa libération ») pèsera d'un lourd poids pour l'avenir. Mais « Partisans » l'affirme et nous tous avec elle : « La génération algérienne ne sera pas la génération perdue ».

E. COPFERMANN.

Ed. F. Maspéro.

Le numéro : 3,90 NF.

Abonnement : 35 NF.

Tribune
SocialisteHEBDOMADAIRE DU
PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

● Rédaction :

8, rue Henner
Paris (IX^e)

PIG. 65-21 - TRI. 28-48

● Administration :

54, boulevard Garibaldi
Paris (XV^e)

SUF. 19-20

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois	5 NF
6 mois	10 NF
1 ans	19 NF
Soutien	30 NF

Villeurbanne à Paris ou le retour de Roger Planchon

Ce pourrait être le titre d'une suite aux « Trois Mousquetaires », un an après ou « Le retour de Roger Planchon. Le Théâtre de la Cité de Villeurbanne, en effet, s'installe de nouveau — qui s'en plaindrait? — à Paris. Cette fois, dans ses bagages, quatre pièces : « Edouard II » (une adaptation de Planchon d'après Marlowe); « Georges Dandin », de Molière; « Les Trois Mousquetaires » bien sûr; et le tant attendu « Schweik dans la seconde guerre mondiale » de Brecht.

Passant par Lyon, Emile Copfermann a eu la chance d'arriver au moment où s'achevait une répétition de « Schweik ».

Voici ce qu'il a entendu :



Schweyk, chez Piscator, avec l'acteur Max Pallenberg... (Elysées Photos)

complètement noire. Une comédie un peu folle, écrite semble-t-il au gré de la plume. Une « comédie musicale » aussi. L'expression n'est pas de moi, mais de Hanns Eisler, le célèbre compositeur, collaborateur de Brecht. Il est venu huit jours à Villeurbanne. Il trouve que l'importance de la partition autorise une telle définition. Je crois qu'il a raison. La moitié de l'œuvre est chantée. Grâce à Wagner aussi...

— Wagner?
— Wagner. Vous savez l'admiration d'Hitler pour Wagner. Il l'a mis à toutes les sauces. Brecht pensait qu'on ne pouvait désormais dissocier Hitler de Wagner. Que pour dépeindre le premier, il fallait copier le second. Vous entendrez ainsi une musique wagnérienne, bien propre à exprimer la pompe du nazisme. Mais ici, pour un autre usage. Je ne connais, on ne connaît en France que « Le brave soldat Schweik » d'Hasek, dont Trnka fit un film et les Russes un pâle long-métrage. Celui de Brecht ressemble-t-il à l'original?

— Comme toujours, lorsque Brecht s'inspire d'une autre œuvre, il la transforme. « Schweik dans la seconde guerre mondiale. D'abord, comme chez Hasek, conte de guerre mondiale. D'abord, comme chez Hasek, au Calice, la brasserie pragoise. Les nazis occupent la Tchécoslovaquie (chez Hasek, ce sont les Austro-Hongrois) et enrôlent de force ses habitants pour la guerre contre l'U.R.S.S. (chez Hasek contre la Serbie et la Russie). Ensuite, nous retrouvons Schweik devant Stalingrad. Brecht établit deux plans sur lesquels toute l'histoire se déroule; les Hautes-Sphères (Hitler et les dirigeants nazis), les Basses Sphères (Schweik et les habitués du Calice). La pièce s'achève lors de la rencontre de Schweik et d'Hitler devant Stalingrad. Toutes les scènes des Hautes Sphères sont chantées. Nous avons dû, pour cela, faire appel à des artistes d'Opéra et à un orchestre de 45 exécutants.»

Du comique

à la Mack Sennett

Il y a, sans aucun doute, dans la manière où Schweik détruit par l'absurde l'apparente « logique » (comme dirait Schweik) le mécanisme de défense utilisé — l'idiotie sans espoir — apparaît d'autant

plus génial. Car il fonctionne sans faille. De tous les bellicistes, Schweik est le plus virulent. Et, du coup, les bellicistes s'interrogent. De tous les collaborateurs, il est le plus empressé (« Je leur lèche les bottes »). Et on s'en écarte. Poussant chaque fois jusqu'à sa conséquence extrême une situation, il la démonte. Brecht a conservé ces traits équivoques. Son Schweik collabore-t-il vraiment? Résiste-t-il? Bien malin qui pourrait l'affirmer. Ce que dit Brecht, ailleurs, c'est que cette passivité trop servile, c'est l'humus à partir duquel demain pourra s'édifier. Dans les situations désespérées, le peuple atteint un degré zéro : sa défense réside dans cette acceptation ironique.

R. Planchon et René Allio veulent traiter « Schweik dans la seconde guerre mondiale » en œuvre comique qu'elle est. Non pas un comique d'opérette, mais un comique grinçant, explosif. Stylisé « à la Mack Sennett » et réaliste.

Pour les jeunes n'ayant pas vécu la guerre, pour nous aussi qui l'avons oubliée, elle prend l'aspect des documents grisâtres qui l'évoquent. Afin de donner aux spectateurs l'impression d'images photographiques, j'ai traité tous les costumes en noir et blanc et en dégradés. La partie colorée, ce sera, d'une part, les dessins de la mythologie « schweikienne » — des panneaux de chaque côté de la scène reproduisant le héros d'Hasek tel qu'il est vu aujourd'hui à Prague —, d'autre part, les personnages de ses rêves — devant Stalingrad, Schweik en rêvant retrouve les héros du Calice —.

Et Allio qui vient ainsi d'exprimer la conception graphique adoptée ici me montre les croquis des décors :

Pour les hautes Sphères : une sorte de podium-morceau de globe terrestre, tandis que, des cintres tombent des fatras de croix gammées. Les uniformes des généraux laissent entrevoir — monstrueuses — des pattes de crabes.

Que ce soit Pia Colombo (la patronne du Calice), Jean Bouise (Schweik), Isabelle Sadoyan, Jean Leuvrais, etc..., tous les acteurs mettent les bouchées doubles : l'alternance des quatre œuvres impose un travail d'arrache-pied.

« Georges Dandin » surprendra : Planchon n'a pas cédé à la tentation mécanique de la grosse farce. Il a tenté, au contraire, de restituer dans les compositions de personnages le conditionnement social. Des « Trois Mousquetaires » déjà vus à Paris, tout le monde sait aujourd'hui l'aspect parodique. Quant à « Edouard II » qui image un refus de régner, il exprimera sans doute le mieux la maîtrise du style de jeu adopté au Théâtre de la Cité : le style épique. Chronique du XIII^{ème} siècle anglais, on y voit un souverain qui, aux exigences d'une noblesse absolue, aux injonctions des communes, préfère les faveurs d'un amant. Avec putsch à la clef, attentat (réussi), union sacrée, etc...

Spectacle à ne pas manquer !

Émile Copfermann

Premières représentations à partir du 11 octobre. Pour faciliter la venue d'un public large, le Théâtre de la Cité de Villeurbanne propose un abonnement à trois spectacles (au choix) pour 1.000 francs. Les amis du Théâtre Populaire, 76 rue Mouffetard. GOB 59-77, disposeront de billets séparés.



...et chez Roger Planchon, dessiné par Allio. (Elysées Photos)

SCHWEYK

NE de l'imagination de Jaroslav Hasek, le brave soldat apparut d'abord à Prague après la fin de la guerre, en feuilleton. (Son auteur avait alors disparu; il avait moins de trente ans, pense-t-on.) Le succès, considérable, fit connaître l'œuvre dans le monde entier. En France, deux volumes parurent (en 1932). L'adaptation qu'en fit Brecht (1) fut commencée en 1941 et terminée en 1944. Voici quelques échantillons de la logique schweykienne.

Le sens de la grandeur

Le provocateur Brettschneider demande à Schweyk si le peuple allemand est derrière Hitler : « Le peuple allemand est derrière le Führer, monsieur Brettschneider, y a pas de doute. Comme disait le maréchal Goering : « On ne comprend pas toujours immédiatement le Führer, il est trop grand. » Il doit bien le savoir lui (confidentiel). C'est étonnant ce qu'ils ont pu lui mettre de bâtons dans les roues, au Führer, dès qu'il avait une de ses grandes idées, et même des dirigeants. On dit que, l'automne dernier, il voulait construire un édifice qui aurait été grand comme de Dresde à Leipzig. Un temple à la mémoire de l'Allemagne, pour quand elle serait ruinée par un plan grandiose... Eh ! bien, ceux du Ministère, ils ont secoué la tête en disant « trop grand », parce qu'ils n'ont pas le sens des choses extraordinaires, de tout ce qu'un génie comme lui arrive à imaginer quand il n'a rien à faire. »

La discipline

« Je comprends tout : la discipline, il en faut. Sans discipline on ne ferait avancer personne. Comme le disait notre adjudant au 91^e : « Si on ne vous serrait pas la vis, vous iriez grimper aux arbres, comme des singes. » C'est ce que je me suis dit cette nuit quand on m'a fait subir de mauvais traitements. »

L'idiotie de Schweyk

« Mon adjudant, les propos de Schweyk au Calice étaient comme ceux d'un idiot qui s'arrange pour glisser ses insanités de façon qu'on ne puisse rien prouver contre lui. »

(1) « Schweyk dans la seconde guerre mondiale », de B. Brecht, texte français de Joël Lefebvre et André Gisselbrecht, paraîtra aux Editions de l'Arche. Les citations ci-incluses proviennent de la version de Brecht. Les romans d'Hasek ont paru aux Editions Gallimard.

● Représentations exceptionnelles de « Schweyk » pour les Collectivités. S'adresser à la Fédération de Paris, à partir du 2 octobre, de 18 h. à 20 h., Tél. : TRI. 88-97.

SCHWEIK. — « Tiens... comme ça se trouve ! Alors, vous non plus, vous n'êtes pas d'ici, mademoiselle ? A voir le chien que vous avez là, on ne se douterait pas que vous n'êtes pas de la ville. Et d'où est-ce que vous êtes ? »

(Sur scène, Planchon rectifie la position : Jean-Bouise-Schweik manque encore de cette facon insolente toute « schweikienne »... De la rondeur, que diable !)

ANNA. — De Protovin !

SCHWEIK (cette fois, bonhomme). — Alors, on est quasiment voisins ! Je suis de Budweiss.

(Au cours de cette scène, Schweik, sur les injonctions de Bullinger, le gestapiste, doit enlever le lou-lou-de-race promené par Anna.)

ANNA. — A Budweiss, vous devez connaître Pejchara, le boucher du boulevard...

SCHWEIK (avec une incroyable assurance). — Bien sûr, c'est mon frère ! tout le monde l'aime bien... Il est très gentil !

(Schweik gagne du terrain, s'assoit près d'Anna sur un banc. Pour les amadouer, elle et sa camarade Kati, il fait appel à son compère Baloun.)

Vous ne pourriez pas photographier ces demoiselles, par hasard ? Un buste ! Vous m'excuserez, mais c'est comme ça que ça s'appelle !

(Pour rire, on raconte des histoires.)

SCHWEIK. — Et celle-là, vous la connaissez ? Un Tchèque qui passe sur le pont Charles entend quelqu'un, dans la Moldau, qui appelle au secours en Allemand. Qu'est-ce qu'il fait ? ...Il se penche simplement par-dessus le parapet et lance : « Gueule pas comme ça !... Au lieu d'apprendre l'allemand, j'aurais bien mieux fait d'apprendre à nager !... »

Une géniale idiotie

Me voici dans le bureau des « Hautes Sphères » de la guerre, une évidence dialectique. S'agissant d'un héros populaire, anti-héros... jusqu'à en mourir du Théâtre de la Cité avec Bernard Chardère, Jacques Rosner, René Allio, Claude Lochy, Roger Planchon :

« Schweik ? Qu'est-ce que c'est au juste ? »

— Une œuvre optimiste. C'est-à-dire qu'elle est

Il nous faut devancer la guerre civile

Nous publions ci-dessous des extraits de la conférence de presse donnée par Pierre Mendès France, lundi dernier, 25 septembre, à la salle des Ingénieurs civils.

Comme l'avait fait le Bureau National du P.S.U. dans la déclaration dont on trouvera le texte en page 3, Pierre Mendès France a voulu lancer un cri d'alarme et appeler l'opinion à se ressaisir devant la grave crise provoquée par les échecs d'un régime qui fait reposer sur la volonté d'un seul homme le sort de toute la collectivité nationale. « Un homme, quel que soit son passé et son prestige ne tient pas lieu d'Etat à lui seul »...

Se défendant d'entrer dès maintenant dans le détail des procédures et dans l'exposé d'un programme, Pierre Mendès France a surtout mis l'accent sur la nécessité et l'urgence d'un réveil populaire.

Dans la déclaration qu'il a publiée le 23 septembre, le Bureau National du P.S.U. avait une fois de plus, — idée qui n'est pas nouvelle pour nos militants —, souhaité la constitution d'une grande force populaire avec les syndicats ouvriers, les organisations paysannes, les mouvements de jeunesse et d'étudiants, les partis politiques décidés, — non seulement à s'opposer à toute nouvelle tentative de coup de force, — mais aussi à renverser le régime gaulliste.

Pour que ce rassemblement se fasse, il faut en premier lieu que l'opinion prenne conscience du danger. Tel était l'objectif essentiel de la conférence de presse de Pierre Mendès France.

Mais il faut aussi, pour que ce rassemblement soit cohérent et fort, que les partis et les organisations prennent des contacts, déterminent ensemble les alliances qui peuvent être nouées, et, plus encore, sur quel programme constructif un accord peut être réalisé.

LA menace qui commence à se profiler à notre horizon, c'est la menace de la guerre civile. Cela se place sur un tout autre plan que les péripéties dont les aficionados ont beaucoup parlé ces temps-ci, les réunions épisodiques d'une Assemblée qui n'a aucun pouvoir et qui le sait, des motions de censure qui n'ont pas l'ombre d'une chance d'être adoptées, les menaces de la dissolution dont chacun sait qu'elles ne seront pas suivies d'effet, l'abrogation de l'Article 16 que le C. C. en vigueur à chaque instant et de sa seule volonté, les doctes discussions doctrinales sur le sens de telle ou telle disposition de la Constitution alors qu'un seul homme a le monopole de son interprétation ! Il est vraiment impossible de se passionner pour cela, et l'opinion ne s'y trompe pas. C'est même le caractère factice de ces petits jeux presque innocents qui pousse tant de gens à chercher d'autres moyens de se faire entendre...

C'est le vide institutionnel que cherchent à remplir les hommes du plastique qui croient ainsi poser leur candidature ! Ils se sont convaincus que la gravité même des enjeux leur fait un devoir d'utiliser n'importe quel moyen, et que la force et la violence peuvent et doivent être mises au service des causes et des buts qui leur paraissent conformes à l'intérêt du pays, tel qu'ils le conçoivent.

On fourbit les armes

Sincèrement persuadés qu'ils sont avant tout des patriotes, ils proclament que la fin justifie les moyens, qu'ils poursuivront leurs objectifs contre vent et marée et que rien ne les arrêtera. Ils entendent dans une première étape paralyser le pouvoir, — et ils y parviennent assez bien ; et dans une seconde étape, le remplacer par un autre qui adoptera leur politique aussi bien en Algérie que dans la métropole — et là, s'il le faut, contre la volonté de la majorité.

Ainsi, l'avenir semblerait livré aux colonels heureux qui se trouveraient à un certain moment du bon côté de la mitrailleuse ! Chacun des comploteurs — car ils pullulent — croit avoir sa chance. Chacun fourbit ses armes.

Peut-être n'iront-ils pas jusqu'au bout des projets qu'ils publient, mais ils créent de telles tensions, de tels désordres, ils peuvent amener un tel chaos qu'on verra quelque jour proposer avec ou sans de Gaulle soit l'intervention ouverte de l'armée pour exercer ce qu'on appelle « son arbitrage », soit une prétendue union nationale pour persister dans les ornières — et tout d'abord celle de la guerre d'Algérie — prétendue union nationale qui couvrirait en réalité la toute puissance de la fraction activiste de l'armée... »

Pierre Mendès France oppose alors aux illusions des activistes la volonté et la capacité de résistance du peuple français :

« ... Que les ultras ne se méprennent donc pas sur le silence actuel du pays et qu'ils ne fondent pas sur lui trop d'illu-

sions et trop d'espoirs ! Déjà les grandes Centrales syndicales ont été d'accord pour annoncer qu'en face d'une tentative fasciste, la grève générale serait proclamée. — Je le sais — parfois on est sceptique à ce sujet. La grève générale, on n'y croit pas. On a tort, car nous avons tous vu — par exemple en août 1953 — dans un moment où vraiment personne ne s'y attendait ce que peuvent être l'ampleur et la soudaineté des réactions ouvrières. En cas de danger fasciste précis, on verrait bien vite la classe ouvrière, la jeunesse, tous ceux qui en ont assez de la guerre d'Algérie, tous ceux qu'exèdent les agitations persistantes, les complots et les attentats, se dresser ensemble pour s'y opposer, mé-

ment au contrôle du gouvernement. Il n'y a plus d'Etat, ou bien ce qui en reste est chaque jour bravé, bafoué, impuissant, discrédité.

Or, ce que nous voyons avec consternation et douleur aujourd'hui au-delà de la Méditerranée, c'est ce qui risque de se produire ici, peut-être un jour prochain... »

L'orateur en vient à dénoncer la politique du régime gaulliste et les illusions qu'il a entretenues.

« ... J'ai eu l'occasion dès 1958 de dire que le chantage appelle toujours le chan-



Pierre MENDES-FRANCE

(Marquis)

« Un peuple, au XXème siècle, ne bâtit pas son destin par procuration »

me s'ils paraissent pour le moment mal organisés ou désorganisés.

Ainsi la France se diviserait en deux camps dont l'antagonisme ne pourrait se vider que par la force...

... Ce qui s'est fait en Algérie, les attentats terroristes, les camps de concentration, les prétentions de certains militaires à s'emparer du pouvoir, tout cela qui a commencé là-bas est apparu ici quelque temps après.

Or, nous voyons maintenant à Oran, à Alger, l'horreur de la violence se déchainer ! se gonfler de plus en plus ! Nous voyons la civilisation craquer, deux communautés s'opposer les armes à la main. Elles s'entre-déchirent de plus en plus sauvagement, et leurs surenchères, leurs représailles indéfinies rendent de plus en plus difficile le règlement auquel il faudra tout de même en venir à la fin...

... Deux populations s'abandonnent aux délires les plus hallucinants orchestrés tantôt par les you-you des femmes musulmanes, tantôt par le concours burlesque des casserolles et des klaxons ! Il n'y a plus de service d'ordre capable de séparer les deux communautés. Chacune prend maintenant à peu près librement ses décisions d'agression, de défense ou de pose, selon sa propre tactique.

La mission

d'un vrai gouvernement

Dans certains quartiers d'Alger, dans certains bleds plus ou moins lointains, ni la police, ni l'armée, ni l'administration française ne pénètre plus. Ce sont comme des îlots d'une Algérie FLN déjà indépendante. Et dans certaines villes de l'intérieur, les éléments de l'armée, infiltrés ou dominés plus ou moins par l'O.A.S., ont conservé ou repris en main tout le quadrillage, sans que la Délégation générale ou l'Administration y exerce le moindre contrôle : ce sont comme des îlots d'une Algérie française OAS échappant totale-

ment au contrôle du gouvernement. Il n'y a plus d'Etat, ou bien ce qui en reste est chaque jour bravé, bafoué, impuissant, discrédité.

Or, ce que nous voyons avec consternation et douleur aujourd'hui au-delà de la Méditerranée, c'est ce qui risque de se produire ici, peut-être un jour prochain... »

L'orateur en vient à dénoncer la politique du régime gaulliste et les illusions qu'il a entretenues.

« ... J'ai eu l'occasion dès 1958 de dire que le chantage appelle toujours le chan-

tage. Qui a cédé une fois s'est d'avance assujéti à un chantage futur. Jamais celui qui subit le chantage n'y échappe en transigeant, en cédant plus ou moins. Pour se dégager du chantage, dans la vie publique comme dans la vie privée, il n'y a qu'un moyen : y résister avec une résolution tellement nette, tellement déterminée que l'auteur de la menace le plus souvent renonce lui-même à y donner suite. Du jour où de Gaulle rendit hommage à Salan, son « féal », on ne pouvait plus douter que les prétoriens s'enhardiraient et que son pouvoir, absolu dans les petits papiers de M. Michel Debré et de M. Léon Noël, ne serait jamais en réalité ni effectif, ni respecté...

... La première mission d'un gouvernement, d'un régime, quel qu'il soit, c'est de fournir des procédures pacifiques, acceptées par tous, pour dénouer les antagonismes et les oppositions. C'est un fait que la V^e République n'a pas rempli cette mission et qu'elle la remplit de moins en moins. Pourquoi ? Parce qu'elle s'est privée de la seule force qui, dans ce siècle, permet de surmonter toutes les résistances : la force de l'opinion, celle des masses...

... Tout a été fait, depuis des années, pour faire oublier aux Français leurs responsabilités civiques. Toute la propagande invite à une adhésion passive, à une démission permanente, et c'est apparemment cette adhésion, cette démission, ce silence dans les rangs, que le général de Gaulle appelle « la cohésion nationale »...

... Un homme, quels que soient ses services passés, son prestige, ne tient pas lieu d'Etat à lui seul, tout comme le sens de la formule, le style, l'appel à la grandeur ne tiennent pas lieu de politique. Un Etat moderne, efficace, comporte des institutions équilibrées dont une au moins traduit la volonté du peuple et est chargée de l'exprimer et de la faire prévaloir. Si tel n'est pas le cas, si tous les droits légaux sont délégués à un homme, aussi illustre soit-il, il ne peut pas à lui seul imposer aux résistances et aux oppositions le respect dû à la loi et à l'intérêt gé-

ral. Le contact entre le pays et le régime n'est pas assuré lorsque le chef de l'Etat se contente de chercher dans les provinces l'approbation passive ou les acclamations d'hommes et de femmes qui, en dehors de cela, ne sont aucunement consultés sur les décisions qui commandent l'avenir du pays et le nôtre...

... En fait le blanc-seing confié au pouvoir n'a permis de régler aucun problème. Il aboutit à l'échec non parce qu'on s'est trompé sur le choix d'un homme et parce qu'un autre homme aurait pu faire mieux mais plus profondément parce qu'au XX^e siècle, un peuple n'assume pas son destin par procuration. Les régimes de pouvoir personnel, en France comme à l'étranger, se sont toujours terminés par des crises douloureuses, parfois tragiques. Toujours la guerre civile les menace. Eh bien, la guerre civile, il faut la devancer...

... Ainsi donc c'est du pays, et du pays lui-même, que dépend largement la persistance ou la fin de cette pression qui s'exerce sur lui depuis des années et qui paralyse toute notre vie publique. Seulement beaucoup de Français ne voient pas par quel moyen ils pourront exercer leur action et peser sur les décisions. Normalement, c'est aux partis républicains et démocratiques qu'il appartient d'intervenir. En fait, l'influence des partis traditionnels est aujourd'hui réduite. Leurs erreurs passées expliquent une perte de crédit auprès du pays, qui les prive du moyen de jouer le rôle d'animation qui leur reviendrait en d'autres temps. Qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse, ce ne sont donc pas les partis traditionnels qui peuvent, à eux seuls, réaliser ce redressement. Mais il n'est pas une femme, il n'est pas un homme dans ce pays qui ne puisse contribuer, pour sa part et de sa place, à la formation et au développement d'un grand mouvement politique qui est devenu nécessaire...

... Devant la guerre civile qui nous menace, il faut d'abord qu'une résolution générale se forme pour l'interdire.

Comment cette résolution pourra-t-elle s'exprimer ? On le verra, si elle existe, elle suscitera à coup sûr ses moyens d'expression, et elle trouvera, comme toujours en pareil cas, une organisation qui la traduise...

Pas de malentendus

... La menace de putsch est singulièrement dévalorisée dès lors que l'engagement est pris solennellement par tous d'y opposer aussitôt la grève générale et un refus total de coopération à tous les échelons de la société, des transports, de l'organisation économique, de l'administration et, bien sûr, de l'armée (le contingent a montré en avril ce que cela signifiait)...

... Enfin la mutation politique, le passage de la V^e République à ce qui doit lui succéder sont singulièrement facilités aussi si partout l'opinion, les hommes qui parlent en son nom — la presse qui la traduit — exigent que devant l'usure accélérée du régime soit préparée dès maintenant par tous ceux qui exercent une influence ou occupent une fonction politique, syndicale ou autre, la transition vers l'avenir, c'est-à-dire la constitution d'un gouvernement de transition chargé d'une mission brève et limitée, sur laquelle j'ai des propositions précises à faire...

... Il ne peut pas y avoir de malentendu. Il ne s'agit évidemment pas de refaire ce genre d'union nationale très classique, une de ces combinaisons équivoques entre hommes fondamentalement opposés sur l'essentiel, mais d'accord seulement pour l'immobilisme — une de ces coalitions qui ont fourni tant de fois à ceux qui y participaient dans le passé un alibi commode pour ne rien faire, pour laisser pourrir les choses. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est tout autre chose. C'est même le contraire ? C'est un gouvernement de mouvement, vigoureux, animé par la foi et l'impatience d'un peuple auquel on aura rendu la parole et l'espoir.

Puisqu'il s'agit de rendre enfin possible un véritable départ de ce pays vers un renouveau politique, ce gouvernement devra avancer très rapidement, très hardiment, vers la solution des affaires qui constituent de véritables préalables. C'est pourquoi deux séries de tâches incomberont à ce gouvernement provisoire, l'une qui a trait à l'Algérie, l'autre aux institutions politiques futures du pays.

En deux mois ces problèmes peuvent être transformés d'une manière irréversible.

D'abord l'Algérie.

Il faut — et on peut, sans autres délais, faire la paix en Algérie. Les bases de cette paix ne sont vraiment plus très difficiles à déterminer car 8 ans de guerre ont conduit à une situation qui est devenue parfaitement claire et qui ne laisse plus guère d'alternative.